



Laconnex

Législature 2015-2020
Séance du 26 mars 2018

**RESOLUTION RELATIVE AUX ACCORDS TiSA (Trade In Services Agreement)
EN VUE DE DECLARER LA COMMUNE DE LACONNEX
« ZONE HORS TiSA »**

Considérant que :

Un traité international nommé TiSA (soit Accord sur le Commerce des Services) est en cours de négociation depuis 2012 par 50 pays, dont la Suisse ;

Ce traité vise à faire adopter des accords qui aboutiraient de fait à la privatisation de services publics et permettraient aux entreprises multinationales de s'approprier le commerce de prestations essentielles à la population, et ainsi implicitement de faire subventionner des intérêts privés par des fonds publics ;

Le Conseil fédéral participe à ces négociations en toute discrétion, alors que ce traité peut gravement péjorer des politiques publiques et que son contenu n'est pas débattu par les Chambres fédérales, remettant ainsi en cause les principes démocratiques et la souveraineté des différents échelons politiques suisses ;

Ce projet d'accords réduirait fortement l'autonomie et la maîtrise des Etats et des populations, en instituant des organes de justice échappant au droit des Etats contractants ;

La volonté du conseil municipal de la commune de Laconnex est de conserver le contrôle sur les services publics communaux et de continuer à gérer les prestations qu'il offre à la population ;

le Conseil municipal

DECIDE

Par

1. De déclarer la commune de Laconnex zone hors de l'Accord TiSA ;
2. De condamner sans réserver le secret qui entoure ces tractations et d'exiger la publication immédiate du contenu des négociations actuellement menées pour la conclusion des accords TiSA ;
3. De s'opposer à toute obligation de privatiser les biens et les services publics qui doivent rester sous contrôle démocratique ;

4. D'informer les habitants/tes de la commune de cette résolution ;
5. De transmettre la présente résolution aux autorités cantonales et fédérales.